

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES FINANCES

*Note de présentation
du projet de la loi
de finances pour 2013*

version présentée au PV du dimanche 21 Octobre 2012

RESUME

L'élaboration de la présente loi de finances a tenu compte du contexte international qui se caractérise par une conjoncture économique et financière instable au cours du premier semestre 2012 qui a influé négativement sur les fondamentaux de l'économie mondiale malgré les mesures prises par les pays de la zone euro en termes de renforcement des capacités de financement du secteur bancaire (Fonds Européen de Stabilité Financière et Mécanisme Européen de Stabilité) et en termes de confortement de la rigueur budgétaire (le Pacte budgétaire).

Ces contre performances ont impacté le marché pétrolier qui a enregistré, depuis le mois de mai 2012 une tendance baissière qui avait ramené le prix du Brent au dessous des 100 \$/bl et le brut algérien à 93,7 \$US/bl en moyenne au cours du mois de juin.

Le contexte interne est marqué en ce début d'année par (i) un confortement des équilibres externes en liaison avec des revenus appréciables dus à la bonne tenue, au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, du prix du brut algérien et (ii) un creusement du déficit du Trésor en relation avec la forte hausse des dépenses budgétaires.

Il faut indiquer, toutefois, que le niveau de l'épargne publique demeure appréciable représentant l'équivalent de 2 ans et demi du budget d'équipement consommé, en moyenne, au cours des dernières années.

La loi de finances 2013 s'inscrit, par ailleurs, dans la continuité de la mise en œuvre du plan quinquennal ainsi que la prise en charge des dépenses courantes.

La présente loi de finances intègre une dose appréciable de rationalisation des dépenses budgétaires à travers le repli des dépenses courantes (-12,0%) et la réalisation des projets d'investissement à caractère prioritaire.

Les mesures législatives proposées dans la loi de finances pour 2013 s'articulent autour de divers objectifs à caractère financier, économique et social, dont notamment, la baisse de la pression fiscale sur l'acte d'investissement, la promotion des activités économiques implantées dans les wilayas du Sud et l'assainissement des comptes d'affectation spéciale.

En tout état de cause, l'économie mondiale se place aujourd'hui dans une situation instable où prédomine, le ralentissement de la croissance mondiale, la contraction des échanges commerciaux extérieurs, les doutes sur la viabilité des finances publiques de pays à fort poids dans l'économie mondiale, la persistance de tensions sur les marchés financiers, l'instabilité monétaire et les risques sur la viabilité de l'euro.

1- INTRODUCTION

Le budget de l'Etat prévisionnel pour 2013 est élaboré dans un contexte économique et financier qui se caractérise :

Au plan international: la conjoncture économique et financière, au cours du premier semestre 2012, demeure instable malgré les mesures prises par les pays de la zone euro en termes de mise en place d'instruments financiers de pare-feux (Fonds Européen de Stabilité Financière et Mécanisme Européen de Stabilité) et de rigueur budgétaire (le Pacte budgétaire). En effet, la relative stabilisation des indicateurs macroéconomiques et financiers, observée au premier trimestre de 2012, a été remise en cause au second trimestre de 2012, période durant laquelle des signes de dégradation sont réapparus dans la zone Euro.

Ce retournement de la situation au second trimestre 2012 en zone euro, a impacté les autres grandes économies, telles que celle des Etats-Unis et des pays émergents.

Les institutions financières internationales ont ainsi revu à la baisse leurs prévisions de croissance économique en retenant, en 2012, -0,3% pour zone Euro, +2,0% pour les Etats Unis et 5,6% pour les pays émergents et en développement. Ce qui fera contracter la croissance mondiale à 3,5%.

Ces faibles performances économiques induiront une contraction de la demande mondiale sur les matières premières, dont notamment les produits énergétiques, avec une pression négative sur le marché pétrolier mondial dont des signes de dégradation se sont fait sentir depuis mai 2012.

En 2013, la situation, en termes de croissance économique globale, n'évoluera pas sensiblement, dans la mesure où les perspectives établies par les institutions financières internationales tablent sur une reprise modérée aux Etats-Unis (+2,3%), une quasi stagnation dans la zone Euro (+0,7%) et un essoufflement de l'activité dans les pays émergents et en développement (5,9%).

Au plan interne: la conjoncture est marquée au 1^{er} semestre 2012 par un confortement des équilibres externes en liaison avec des revenus appréciables dus à la bonne tenue du prix du brut algérien et un creusement du déficit du Trésor , à fin juin 2012, du fait de l'influence de la hausse des dépenses budgétaires (+35,5%) aussi bien de fonctionnement (+37,5%) que d'équipement (+31,2%). Il faut noter, toutefois, que l'épargne publique s'élève à 5 382 milliards de DA, soit l'équivalent de 2 ans et demi de la moyenne des consommations de budget d'équipement au cours des dernières années.

Par ailleurs, la loi de finances pour 2013 s'inscrit, dans son volet dépenses, dans la continuité de la mise en œuvre du plan quinquennal 2010-2014 ainsi que la prise en charge des dépenses courantes.

2 - LE CONTEXTE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2013.

2.1- Le contexte externe.

Comparativement à la deuxième moitié de l'année 2011, le début de l'année 2012 a été marqué par un relatif redressement des indicateurs macroéconomiques et financiers aux Etats-Unis et à un degré moindre en Europe, économies qui ont été fortement impactées par la crise des dettes souveraines en 2011. Ainsi, la croissance mondiale s'est accélérée pour atteindre 3,5% au premier trimestre de 2012. Cette hausse s'explique en partie par des facteurs temporaires, parmi lesquels une amélioration de la situation financière et un redressement de la confiance en réaction aux opérations de refinancement à long terme de la Banque Centrale Européenne (BCE). Le commerce mondial a rebondi parallèlement à la production industrielle au premier trimestre de 2012, ce qui a profité aux pays orientés vers le commerce extérieur, notamment l'Allemagne et les pays asiatiques. En Asie, la croissance a été portée aussi par un rebond plus vif que prévu de la production industrielle, du fait de la reprise des chaînes logistiques perturbées par les inondations en Thaïlande fin 2011, et par une demande intérieure plus vigoureuse que prévu au Japon.

Cependant, les résultats du deuxième trimestre ont été moins bons. La création d'emplois a ralenti, et le chômage est resté élevé dans beaucoup de pays avancés, en particulier le chômage des jeunes dans la périphérie de la zone euro.

La périphérie de la zone euro a été l'épicentre d'une nouvelle aggravation des tensions sur les marchés financiers, provoquée par la montée de l'incertitude politique et financière en Grèce, les problèmes du secteur bancaire en Espagne et les doutes quant à la capacité des gouvernements d'opérer leur ajustement budgétaire et leurs réformes, ainsi qu'à la volonté des pays partenaires à leur fournir de l'aide.

L'aggravation des tensions dans les pays de la périphérie de la zone euro s'est manifestée comme lors des épisodes précédents, avec des sorties de capitaux, une nouvelle hausse des rendements souverains, un cercle vicieux entre les Etats et le secteur bancaire, une hausse des passifs des banques centrales, une nouvelle réduction du levier des banques et une contraction du crédit au secteur privé. Les effets stabilisateurs des opérations de refinancement à long terme de la BCE dans les marchés financiers se sont donc affaiblis. Pour ce qui est de l'économie réelle, les indicateurs avancés laissent présager une nouvelle contraction de l'activité dans l'ensemble de la zone euro au deuxième trimestre.

Compte tenu de ces nouvelles perspectives, le Fonds Monétaire Internationale « FMI » fait état d'une croissance plus faible au cours du second semestre de 2012.

Selon le FMI, les perspectives de la croissance économique mondiale en 2012, affichent un ralentissement (3,5% en 2012 contre 3,8% en 2011) sous l'effet d'une croissance modérée aux Etats Unis (+2,0%), d'une récession dans la zone euro (-0,3%) et d'un ralentissement dans les pays émergents et en développement (5,6%). En 2013, la croissance économique mondiale s'établirait à 3,9%, tirée notamment par la croissance des pays émergents et en

développement (+5,9%), la croissance aux Etats-Unis afficherait un taux de 2,3% alors que la zone Euro connaîtrait une légère reprise (+0,7%).

En matière d'inflation, la tendance serait à la décélération tant au niveau des pays avancés (+2,0% en 2012 et 1,6% en 2013) qu'au niveau des pays émergents et en développement (+6,3% en 2012 et 5,6% en 2013), en raison du repli des prix des matières premières hors combustibles prévu en 2012 (-12,0%) et en 2013 (-4,3%).

Les cours du pétrole brut¹devront, quant à eux, se replier de -2,1% en 2012 et de -7,5% en 2013.

Le commerce international de biens et services enregistrera une croissance de 3,8% en 2012 et 5,1% en 2013.

Perspectives de l'économie mondiale en 2012 et 2013

	2012				2013			
	FMI (1)	FMI (2)	OCDE (3)	BM(4)	FMI (1)	FMI (2)	OCDE (3)	BM(4)
Etats Unis	2,1	2,0	2,3	2,1	2,4	2,3	2,1	2,4
Zone Euro	-0,3	-0,3	-0,2	-0,3	0,9	0,7	1,2	0,7
Allemagne	0,6	1,0	1,2		1,5	1,4	2,0	
France	0,5	0,3	0,6		1,0	0,8	1,2	
Italie	-1,6	-1,9	-1,7		-0,3	-0,3	-0,4	
Espagne	-1,8	-1,5	-1,6		0,1	-0,6	-0,8	
Pays émergents et en développement	5,7	5,6			6,1	5,9		
Région MENA	4,2	5,5			3,7	3,7		
Monde	3,5	3,5	3,3	2,5	4,1	3,9	3,8	3,0

(1) Perspectives de l'économie mondiale (FMI, Avril 2012).

(2) Perspectives de l'économie mondiale (FMI, juillet 2012).

(3) Perspectives économiques de l'OCDE (OCDE, Mai 2012).

(4) Prévisions juin 2012.

Aux Etats Unis

Les prévisions de croissance économique revues par le FMI situent la croissance économique des Etats Unis entre 2% et 2,3% pour les années 2012 et 2013.

La croissance économique aux Etats-Unis a continué à ralentir au deuxième trimestre, à un rythme certes moins rapide que prévu mais dans un contexte d'incertitude. Entre avril et juin, le produit intérieur brut (PIB) américain a augmenté de 1,5% en rythme annualisé par rapport au trimestre précédent où il avait progressé de 2,0%

Malgré un taux de chômage persistant (+8,2%), la consommation des ménages, notamment des services, a relativement bien résisté, progressant de 1,5% d'avril à juin, et a permis à elle seule d'assurer 70% de la hausse du PIB. Mais, elle ralentit toutefois notamment par rapport

¹ Moyenne simple des cours de trois (3) bruts (Brent, Dubaï et WTI).

au trimestre précédent, où elle avait progressé de 2,4%, au moment même où la progression du revenu disponible des ménages se tasse légèrement.

Concernant les exportations, elles enregistrent un accroissement de 5,3% sur le trimestre, contre une hausse de 4,4% sur les trois précédents mois.

En zone Euro

La crise dans la zone euro a atteint un stade critique : dans certaines parties de la région, les tensions sont vives sur les marchés financiers. Dans sa dernière évaluation de l'évolution économique dans la zone euro, le FMI invite les pays de cette zone à s'engager résolument sur la voie d'une union bancaire et budgétaire afin de renforcer l'union monétaire.

La croissance du PIB dans la zone euro devrait être de -0,3 % en 2012 et de +0,7 % en 2013. Le rythme de l'ajustement budgétaire est particulièrement rapide dans les pays de la périphérie durement touchés par la crise, ce qui pèsera sur les perspectives de croissance.

Le taux de chômage devrait continuer de différer largement dans la région, passant de 5 % en Allemagne à 24 % environ en Espagne en 2012.

L'inflation en zone euro prévue en 2012 (2,0%) devrait décélérer d'un peu plus d'un demi point de pourcentage par rapport à 2011 (2,7%). En 2013, le taux d'inflation baisserait, encore de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 1,6%.

Région MENA

Les perspectives de croissance économique de la région MENA, en 2012 et 2013, ont été revues à la hausse par le FMI en relation avec le comportement des économies des pays exportateurs de pétrole. En effet, ces dernières enregistreront une croissance de 5,5% en 2012 et 3,7% en 2013, soit respectivement +0,7 point et -0,3% par rapport à 2011 (4,8%). Les économies des pays non pétrolier de la région MENA enregistreront des croissances de 2,2% et 3,6% respectivement en 2012 et 2013.

Alors que les dernières prévisions de la BM (juin 2012), estiment la croissance de la région MENA à 2,6% et 2,2% respectivement en 2012 et 2013.

L'inflation sera plus élevée dans la région et se situera à 9,5% en 2012 et 8,7% en 2013 avec des différenciations entre pays exportateurs et importateurs de pétrole.

Les projections du FMI situent la croissance de l'économie algérienne à 2,6% en 2012 et à 3,5% en 2013, hors hydrocarbures, la croissance se situerait à 5% en 2012 et à 4,8 en 2013. L'inflation s'établirait, selon le FMI, à 5,5% en 2012 et à 4,5% en 2013.

2.2- Le contexte interne.

2.2.1- Le comportement macroéconomique et financier interne en 2011.

Les principaux indicateurs macroéconomiques et financiers se sont comportés en majorité, au cours de l'année 2011, d'une manière appréciable.

Les indicateurs externes

Le solde global de la balance des paiements a dégagé, à fin décembre 2011, un excédent de 20 milliards de \$US, soit une progression de 4,7 milliards de \$US par rapport à 2010. Ce niveau d'excédent est à lier à la combinaison des soldes du compte du capital (+0,36 milliards de \$US) et du compte courant (+19,7 milliards de \$US).

Un tel profil des équilibres extérieurs qui a concouru à faire évoluer les réserves de changes (non compris l'or) à 182,22 milliards de \$US à fin décembre 2011 a résulté du comportement favorable des cours du marché pétrolier au cours de l'année 2011.

En moyenne annuelle, le prix du baril de pétrole brut s'est établi à 112,9 \$US, générant un niveau d'exportations des produits d'hydrocarbures de 71,5 milliards de \$US, soit une hausse de 27,5% par rapport à 2010.

Les importations de biens et services se sont situées, en 2011, à 57,5 milliards de \$US, représentant 75% des exportations de la même catégorie.

Bien que la balance des biens et services soit excédentaire et ait enregistré une hausse appréciable de 9,3 milliards de \$US par rapport à 2010, les importations ne sont couvertes qu'à hauteur de 133,3% par les exportations de biens et services en raison d'une part de la progression continue des importations de marchandises et d'autre part du niveau relativement élevé des importations de services.

Les indicateurs internes

La croissance économique se situe à 2,4% globalement et à 5,2% non compris la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures.

Le taux de chômage s'est stabilisé en 2011 comparativement à 2010 (10%).

L'indice des prix à la consommation a enregistré une légère accélération de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2010 (+3,9%) en liaison avec la hausse des prix des produits alimentaires (+4,2%) sous l'effet du renchérissement des produits agricoles frais locaux et des produits alimentaire de base importés (blés, lait, huiles et sucre).

Le déficit du solde global du Trésor s'est creusé en 2011 comparativement à 2010 sous l'effet de l'accroissement des dépenses budgétaires (+28,1%), notamment, celles liées au fonctionnement (+42,8%). L'accroissement des dépenses courantes a été engendré par l'évolution importante des salaires dans la fonction publique, des charges sociales y

afférente et de subventions pour soutien des prix des produits de base dont les prix internationaux ont fortement augmenté au début de l'année 2011.

La détérioration des équilibres budgétaires a porté le ratio du *déficit du Trésor* par rapport au PIB à -16,6% en 2011 contre -12,4% en 2010.

Les disponibilités du *Fonds de Régulation des Recettes* (FRR) a été crédité de 2 300 milliards de DA, représentant l'écart entre la fiscalité pétrolière budgétisée et celle recouvrée. Après prélèvement, au titre du financement du déficit du Trésor, les disponibilités se sont établies, à fin décembre 2011, à 5 382 milliards de DA, soit 37,2% du PIB.

Les crédits à l'économie (hors rachats de crédits non performants par le Trésor) ont progressé de 14% en 2011, contre 5,9% en 2010. Il est à noter que les crédits à l'économie en direction du secteur privé sont en évolution constante, tendance haussière qui leur a permis de s'établir, depuis plusieurs années, à plus de 50% des crédits octroyés (53,2 en 2011 contre 55,3% en 2010 et 51,9% en 2009).

2.2.2 – Les tendances macroéconomiques et financières en 2012.

Les principaux indicateurs disponibles au titre du 1^{er} semestre de l'année 2012, donne les indications suivantes sur les tendances présentes :

- ✓ Le prix du "Saharan Blend" s'est situé à 113,2 US/bl, en moyenne sur le premier semestre 2012 bien qu'il s'est situé au dessus de 120 \$US/bl entre février et avril 2012;
- ✓ Les revenus tirés des exportations d'hydrocarbures ont progressé de 3,8%, passant de 37,1 milliards de \$US, à fin juin 2011, à 38,5 milliards de \$US, à fin juin 2012. Compte tenu de ce niveau des recettes, la fiscalité pétrolière versée, à fin juin 2012, s'élève à 2 185,8 milliards de DA, soit près de 144% de la fiscalité pétrolière budgétisée au titre de l'année 2012 Le versement moyen mensuel sur les six premiers mois est passé de 341 milliards de DA en 2011, à 364 milliards de DA en 2012;
- ✓ La situation des opérations du Trésor, arrêtée à fin juin 2012, enregistre un déficit de 1 303,1 milliards de DA, contre un déficit de 577,2 milliards de DA, à fin juin 2011. Malgré l'accroissement des ressources ordinaires de 21,8%, le profil des équilibres budgétaires, a été influencé par la hausse des dépenses budgétaires (+35,5%), aussi bien de fonctionnement (+37,5%) que d'équipement (+31,2%). Pour les dépenses de fonctionnement, leur évolution a découlé des variations des lignes "autres transferts" (+52,7%), "rémunérations" (+32,3%) et "charges sociales" (+68,2%). L'augmentation des dépenses d'équipement a été le fait, principalement, de l'évolution des consommations du secteur de l'habitat qui ont été multipliées par **18 fois** le niveau de la consommation à fin juin 2011. Cet important montant décaissé durant le premier semestre de 2012 s'explique par le niveau de la dotation versée par le secteur de l'habitat à la Caisse Nationale du Logement (CNL).

- ✓ Les importations de marchandises (CAF) se sont élevées à 23,0 milliards de DA, à fin juin 2012, contre 24,3 milliards de \$US à la même période de 2011, soit -5,3%. Le repli du flux des importations de marchandise a été sous l'effet combiné de la régression des biens alimentaires (-11,9%, globalement et -23,1% pour les céréales et -22,9% pour les laits et dérivés), des biens d'équipement (-17,1%) et des biens intermédiaires (-5,6%) d'une part et d'une progression des biens de consommation finale (+36,1%, globalement et +33,4% pour les médicaments, +65,1% pour les véhicules de tourisme) d'autre part;
- ✓ L'indice général des prix à la consommation a enregistré une forte accélération qui l'a fait varier, en moyenne, sur le premier semestre de 2012, de 9,3%, contre 3,8% sur la même période de 2011. Cette forte variation a découlé de l'évolution des prix des biens alimentaires (+12,1%, notamment les prix des produits agricoles frais : +19,7%) et des produits manufacturés (+7,8%). Les prix des services n'ont évolué que de 5,1%.

3 – LE CADRAGE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2013.

Compte tenu des perspectives externes et internes pour l'année 2013, le projet de la loi de finances pour l'année 2013 soit encadré par les évolutions des indicateurs macroéconomiques et financiers suivants :

- ✓ le prix du baril de pétrole brut à 37 \$US pour le prix de référence fiscal et à 90 \$US pour le prix du marché.
- ✓ Un taux de change de 76 dinars pour un dollar US.
- ✓ Une baisse de 2% en dollar courant des importations de marchandises.
- ✓ Une progression de 4,0%, en volume, des exportations d'hydrocarbures.
- ✓ Une croissance économique de 5% globalement et de 5,3%, hors hydrocarbures.
- ✓ Une variation de l'indice des prix à la consommation de 4%.

3.1 – Le prix du baril de pétrole brut.

Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut est maintenu à 37\$US. Ce prix fiscal combiné aux quantités exportées en hydrocarbures (lissage du PMTE de SONATRACH) servira de base au calcul du produit de la fiscalité pétrolière budgétisée.

Comme énoncé plus haut, le prix du marché du baril de pétrole "Sahara blend" est prévu de se situer à 90 \$US. Ce prix servira de base de calcul des revenus pétroliers et de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures. Le niveau du prix moyen de nos exportations d'hydrocarbures cumulées à fin juin 2012 s'est situé à 113,2 \$US le baril sans omettre de signaler que les cours du Brent avaient entamé un trend baissier depuis le 2 mai 2012 ce qui

le situe, actuellement, entre 106 et 108 \$US/bl. Par ailleurs, les dernières projections du FMI (juin 2012) situent le prix moyen du brut algérien à 110 \$US/bl en 2012 et à 102,0 \$US/bl en 2013.

3.2 – Le taux de change.

La parité du dinar par rapport au dollar américain connaîtra une légère dépréciation pour se situer à 76 DA pour un dollar. Le taux de change moyen du dinar par rapport au dollar, observé sur les six premiers mois de 2012, se situe à 75,4 DA/\$US. Compte tenu du niveau de la parité du dinar observée au cours du premier semestre 2012 et de son évolution probable au cours du second semestre, le taux de change devrait s'établir en légère diminution par rapport au taux de change prévu dans la LFC 2012, soit 76 DA pour un dollar.

3.3 – Les importations de marchandises.

Les prévisions des flux d'importations de marchandises (CAF) pour 2013 situent leur niveau à 46,0 milliards de \$US, soit un recul de près de 2% en valeur courante par rapport à la loi de finances complémentaire pour 2012. La baisse de la valeur courante projetée en 2013 découle de la combinaison d'une décroissance des prix en dollar de 2,5%, en relation avec la baisse projetée des cours des matières premières hors combustibles au niveau international (-2,1%) et d'une évolution positive de la consommation finale des ménages (+3,2%).

3.4 – Les exportations des hydrocarbures.

Les exportations de marchandises, notamment, celle d'origine d'hydrocarbures sont projetées de s'établir, en 2013, à 61,3 milliards de \$US sur la base d'une évolution en volume de 4,0% (niveau retenu après lissage des quantités annuelles sur la période 2012-2016 contenues dans le PMTE de Sonatrach)² et du maintien, pour 2013, du même niveau de prix du marché du baril de pétrole brut "Saharan blend" que celui retenu dans la LFC pour 2012 (90 \$US/bl).

3.5– Le taux d'inflation.

Le taux d'inflation se situera, en moyenne sur l'année 2013, à 4%. Ce niveau d'inflation tient compte des tensions inflationnistes qui ont marquées le premier semestre de 2012, de la mise en place d'instruments financiers par la Banque d'Algérie pour contenir l'inflation à des niveaux proches de 3% sur le long terme, de la baisse des prix internationaux estimée, en 2013, par le FMI à 2,1% pour les produits primaires hors combustibles au niveau externe et de l'atténuation de l'inflation interne en liaison avec la tendance à la baisse de l'influence des hausses des salaires induites par l'application des régimes indemnitaires et des statuts particuliers entre 2010 et 2012.

² Le PMTE de Sonatrach a affiché pour 2012 des quantités à l'exportation plus élevées que celles prévues dans le PMTE de Sonatrach (2012-2016).

3.6 – La croissance économique.

La croissance du PIB, en termes réels, prévue en 2013 se situera à 5,0%³ globalement et à 5,3% hors valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures.

L'évolution projetée constituera un confortement de la croissance économique réalisée au cours des dernières années dont le niveau ne dépassait pas les 4,0%. La projection de la croissance du PIB, en volume, sera soutenue par l'accroissement de l'activité dans les secteurs, notamment, des hydrocarbures (+4,4%), des services (+5,7%), du BTP (+6,1%) et de l'agriculture (+8,5%) qui représenteront respectivement 31%, 22% et 9% pour les deux derniers secteurs dans la formation du PIB.

4 – LES EQUILIBRES BUDGETAIRES.

Le budget de l'Etat a été basé, pour l'année 2013, sur une politique orientée vers la rationalisation des choix budgétaires.

En effet, le budget de fonctionnement, hors réduction due à l'incidence financière liée aux nouveaux régimes indemnitaires, connaîtra une stabilisation par rapport à la loi de finances complémentaire pour 2012 (3,1%), liée à des dépenses incompressibles, notamment les dépenses récurrentes induites par la mise en place de nouvelles structures.

Le budget d'équipement sera en baisse de 9,8% par rapport aux crédits alloués dans la LFC 2012, pour ne tenir compte que des investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

4.1 – Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires s'élèveraient, en 2013, à 3 820,0 milliards de DA, soit un accroissement de 10,1% par rapport aux recettes prévues dans la loi de finances complémentaire pour 2012.

Le produit de la fiscalité pétrolière s'élèverait à 1 615,9 milliards de DA sous l'effet, essentiellement, de l'évolution des quantités d'hydrocarbures exportées en 2013 (+4,0%) et de l'évolution du taux de change DA/\$US (+2,7%).

Les recettes fiscales non pétrolières progresseraient de 13%, passant ainsi de 1 950,0 milliards de DA en 2012 à 2 204,1 milliards de DA en 2013 sous l'effet combiné d'une hausse des produits des contributions directes (+19%) et d'un reflux des taxes extérieures (-2%) en relation avec la baisse des importations.

³Le FMI prévoit une croissance de 3,5%, tenant compte d'une évolution de la VA hydrocarbures de 0,7% alors que le PMTE lissé de Sonatrach prévoit une croissance de 4,0%.

4.2 – Les dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires s'établiraient en 2013 à 6 879,8 milliards de DA en baisse de 11,2% par rapport aux dépenses prévues dans la LFC de 2012.

Cette baisse s'explique par un reflux aussi bien des dépenses d'équipement (-9,8%) que celles du fonctionnement (-12,0%).

Les dépenses de fonctionnement se réduiraient de 589,5 milliards de DA, du fait, principalement, de la non reconduction, notamment, du montant réservé aux rappels dans la LFC 2012 (679 milliards de DA). Cette catégorie de dépenses passerait ainsi de 4 925,1 milliards de DA à 4 335,6 milliards de DA dans la LF 2013, soit un recul de 12,0% par rapport à la LFC 2012.

Hors réduction due à l'incidence financière liée aux nouveaux régimes indemnitaires, le budget de fonctionnement se stabilisera à son niveau de la LFC 2012 (+3,1%).

Par catégorie de dépenses, le budget de fonctionnement évoluera, notamment, comme suit:

- ✓ Les dépenses de rémunérations du personnel évolueront de -9% par rapport à la LFC 2012 sous l'effet combiné de la non reconduction des crédits alloués aux rappels et à la prise en charge des nouveaux postes budgétaires et de l'impact des avancements dans les carrières. Les dépenses de rémunérations se situeraient ainsi à 1 753,1 milliards de DA.
- ✓ Les subventions de fonctionnement diminueraient de 134,9 milliards de DA (-16,9%) par rapport à la LFC 2012, du fait de la non reconduction des crédits alloués aux rappels notamment pour le personnel des établissements hospitaliers.
- ✓ L'intervention économique de l'Etat passera de 533,4 milliards de DA en 2012 à 501,1 milliards de DA du fait notamment de la baisse des contributions de l'Etat à l'ONIL (-17,0 milliards de DA), à l'OAIC (-6,2 milliards de DA).

Il faut, toutefois, noter que le Budget de l'Etat continue de prendre en charge l'amélioration du service public, les aides et subventions en direction des franges de populations fragilisées, ainsi que le soutien des produits de base. Il s'agit, notamment, des actions suivantes :

- ✓ L'ouverture de 52 672 postes budgétaires portant ainsi l'effectif des fonctionnaires à 1 966 360, dont 31 161 postes au titre du produit de la formation. Dans ce cadre, cinq grands secteurs (Intérieur et Collectivités Locales, Santé, Enseignement Supérieur, Education Nationale et Finances) bénéficieront de près de 80% des postes budgétaires à pourvoir en 2013.
- ✓ La dotation au titre des matériels, fonctionnement des services et entretien d'un montant de 173,1 milliards DA représentant une stabilisation par rapport à la LFC 2012.
- ✓ La compensation du prix de l'eau en provenance des unités de dessalement de l'eau de mer qui s'élèvera à 30,0 milliards DA soit +20,8% par rapport à la LFC 2012

(consistant en la prise en charge de 11 unités de dessalement, dont 4 à réceptionner en 2013).

- ✓ La contribution de l'Etat au Fonds de Réserves de Retraites à hauteur de 48 milliards DA, représentant l'équivalent de 3% de la fiscalité pétrolière budgétisée au titre de la LF 2013.
- ✓ L'aide à l'emploi à travers les différents dispositifs (TUP-HIMO, DAIS, PID, DAIP) qui s'élèvera globalement à 217,5 milliards DA (dont 142,6 milliards de DA au titre du DAIP), prenant en charge 1 689 380 emplois au titre de l'ensemble des dispositifs.
- ✓ La dotation budgétaire en direction des élèves démunis (allocation spéciale, gratuité du livre scolaire, cantines scolaires et bibliothèques scolaires) d'un montant de 33,7 milliards DA.
- ✓ La prise en charge éventuelle de l'incidence financière de l'application de nouveaux régimes indemnitaires, en 2013, d'un montant de 41,0 milliards DA.

Les dépenses d'équipement

Les autorisations de programmes (AP) pour 2013 s'élèveraient à 2 240,2 milliards de DA contre 2 849,9 pour la LFC 2012 soit une baisse de 609,7 milliards de DA (-21,3%), du fait notamment de la réduction des AP consacrés aux projets neufs

Les crédits de paiement (CP) passeraient de 2 820,4 milliards de DA dans la LFC 2012 à 2 544,2 dans la loi de finances pour 2013, soit une baisse de 9,8%.

Les crédits de paiement pour 2013 se répartissent entre les investissements pour un montant de 1 812,0 milliards de DA et les opérations en capital pour un montant 732,2 milliards de DA.

La baisse enregistrée par les crédits de paiement alloués à l'investissement, par rapport à la LFC 2012 (-273,5 milliards de DA), s'explique, notamment par la réduction des crédits de paiements destinés aux infrastructures économiques et administratives de 28,4% (-283,2 milliards de DA) et à l'agriculture et à l'hydraulique de 57,0% (-171,7 milliards de DA).

Sur la base de l'évolution des recettes et dépenses budgétaires, **le déficit budgétaire** s'établirait pour 2013 à 3 059,8 milliards de DA soit **- 18,9% du PIB**.

Le solde global du Trésor se situerait à - 2 889,6 milliards de DA représentant **-17,9% du PIB**.

5- LES MESURES LEGISLATIVES DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2013.

Les mesures législatives proposées dans le projet de la loi de finances pour 2013 s'articulent autour de divers objectifs à caractère financier, économique et social:

5-1- Réduction de la pression fiscale et encouragement de l'investissement

- 1- Exonération en matière des droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière et de la rémunération domaniale, des actes portant concession des biens immobiliers** relevant du domaine privé de l'Etat, établis par l'administration des domaines dans le cadre de la régularisation du patrimoine immobilier détenu en jouissance par les EPE et les EPIC,
- 2- Habilitation des services des domaines** de fixer le montant de la redevance annuelle de concession et d'établir tous les actes entrant dans le cadre de l'ordonnance n° 08-04 du 1^{er} septembre 2008, modifiée et complétée, quelque soit le propriétaire de l'actif immobilier objet de concession, ainsi que l'extension à ces catégories d'actifs concédés, des avantages financiers (abattements sur le montant de la redevance de concession prévus par la loi de finances complémentaire pour 2011).
- 3- Octroi du gré à gré des terrains destinés à l'investissement touristique** et situés dans les zones d'expansion touristique directement par le wali territorialement compétent sur délibération du CALPIREF au sein duquel siège le directeur du tourisme.
- 4- Relèvement du seuil relatif aux investissements éligibles au bénéfice des avantages du régime général accordés par décision du CNI, de 500 millions DA à 1 500 millions DA**, en accordant au CNI la possibilité de définir et de préciser les conditions d'éligibilité ainsi que la détermination des secteurs bénéficiaires.
- 5- Exclusion des investisseurs partenaires des entreprises nationales de l'obligation de réinvestissement de la part des bénéfices correspondant aux exonérations ou réductions accordées**, lorsque ces avantages consentis ont été injectés dans le prix des biens et services finis produits.
- 6- Elargissement de la garantie de la « Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement PME », aux PME**, dont une partie du capital est détenu par le « Fonds d'Investissement de l'Etat ».
- 7- Extension du périmètre des dépenses du compte d'affectation spéciale n°302-080 intitulé « Fonds National de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture »**, à l'effet d'inclure les aides à la promotion et au développement de l'aquaculture au même titre que la pêche.

5-2- Harmonisation et simplification des procédures fiscales et douanières

- 1- Imputation de l'excédent de versement IBS sur les prochains paiements en matière d'acomptes provisionnels.**
- 2- Harmonisation des délais d'acquittement du solde de liquidation des acomptes provisionnels de la TVA** (Changement de la date d'acquittement du solde de liquidation de la TVA, au 20 du mois qui suit le délai de souscription de la déclaration annuelle).
- 3- Concrétisation du principe de la centralisation du paiement de la Taxe sur l'Activité Professionnelle « TAP »** par les contribuables domiciliés à la Direction des Grandes Entreprises « DGE » (interlocuteur unique).
- 4- Facilitation des procédures d'exportation par l'institution du régime douanier intitulé, le "draw-back"** qui permet, lors de l'exportation de marchandises, d'obtenir le remboursement (total ou partiel) des droits et taxes à l'importation qui ont frappé, soit ces marchandises, soit les produits contenus dans les marchandises exportées ou consommées au cours de leur production.
- 5- Assouplissement des procédures de dédouanement et l'institution de la déclaration estimative, simplifiée ou globale.**

5-3- Promotion des activités de production implantées dans les wilayas du Sud

Exclusion du bénéfice de l'abattement de 50% de l'IRG et de l'IBS, accordé aux contribuables exerçants dans les wilayas d'Illizi, Adrar, Tindouf et Tamenghasset, les revenus tirés des activités relevant des secteurs des mines et des hydrocarbures (modification prise en application des conclusions du conseil du gouvernement du 28 février 2010).

5-4- Lutte contre la fraude fiscale

- 1- Réaménagement de la sanction prévue pour défaut de dépôts de la documentation** justifiant les prix de transfert appliqués par les sociétés apparentées, à l'effet de :
 - Prévoir une amende fiscale de 500.000 DA ;
 - Prévoir en cas de contrôle de la société, l'application d'une amende supplémentaire égale à 25% des bénéfices indirectement transférés à l'étranger.
- 2- Prévoir expressément les sanctions devant être appliquées**, suite au constat d'un flagrant délit fiscal.

5-5- Assainissement des Comptes d'Affectation Spéciale

- 1- Clôture du compte d'affectation spéciale (CAS) n°302-132**, intitulé « Fonds de Bonification du Taux d'Intérêt sur les Crédits Accordés aux Ménages pour l'Acquisition, la Construction et l'Extension d'un Logement, ainsi qu'aux Promoteurs Immobiliers dans le Cadre des Programmes Soutenus par l'Etat », dont les missions seront transférées au CAS n° n°302-062, intitulé « Bonification du Taux d'Intérêt » (**fusion des deux comptes**).
- 2- Regroupement des opérations du CAS n°302-090**, intitulé « fonds de promotion de la formation professionnelle continue » (à clôturer) au sein du compte n°302-091, intitulé « fonds de promotion d'apprentissage ».
- 3- Ouverture du compte d'affectation spéciale n°302-139**, intitulé « Fonds national de développement agricole » **regroupant les comptes d'affectation spéciale** n°302-067 intitulé « Fonds national de développement de l'investissement agricole », n°302-071 intitulé « Fonds de la promotion zoonosanaire et de la protection phytosanitaire » et n°302-121 intitulé « Fonds national de régulation de la production agricole ».
- 4- Ouverture du compte d'affectation spéciale n° 302-140** intitulé « Fonds national de développement rural » **regroupant les comptes d'affectation spéciale** n°302-109 intitulé « Fonds de lutte contre la désertification et de développement du pastoralisme et de la steppe », n°302-111 « Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession » et n°302-126 « Fonds spécial d'appui aux éleveurs et petites exploitations agricoles ».

Version présentée à l'APN Dimanche 21 Octobre 2012

ANNEXES

RECETTES DEFINITIVES APPLIQUEES AU BUDGET DE L'ETAT POUR 2013 (PLF 2013)

	MONTANT En milliers de DA
1. RESSOURCES ORDINAIRES	
1.1. Recettes fiscales	
201.001 - Produits des contributions directes	903 000 000
201.002 - Produits de l'enregistrement et du timbre	49 400 000
201.003 - Produits des impôts divers sur les affaires (dont TVA sur les produits importés)	649 200 000 324 200 000
201.004 - Produits des contributions indirectes	1 500 000
201.005 - Produits des douanes	228 300 000
Sous-Total (1)	1 831 400 000
1.2. Recettes ordinaires	
201.006 - Produits et revenus des domaines	20 000 000
201.007 - Produits divers du budget	62 700 000
201.008 - Recettes d'ordre	
Sous-Total (2)	82 700 000
1.3. Autres recettes	
- Autres recettes	290 000 000
Sous-Total (3)	290 000 000
Total des ressources ordinaires	2 204 100 000
2. FISCALITE PETROLIERE	
201.011 - Fiscalité pétrolière	1 615 900 000
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 820 000 000

**REPARTITION PAR DEPARTEMENT MINISTERIEL DES CREDITS
OUVERTS AU TITRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DU PLF POUR 2013**

Départements ministériels	MONTANT En DA
Présidence de la République	9 305 494 000
Services du Premier Ministre	3 363 645 000
Défense Nationale	825 860 800 000
Intérieur et Collectivités Locales	566 450 318 000
Affaires Etrangères	30 383 812 000
Justice	68 308 083 000
Finances	81 376 609 000
Energie & Mines	36 273 458 000
Ressources en Eau	41 056 640 000
Industrie, Petite & Moyenne Entreprises et Promotion de l'Investissement	4 149 500 000
Commerce	23 114 603 000
Affaires Religieuses & Wakfs	23 302 271 000
Moudjahidine	221 050 281 000
Aménagement du Territoire, Environnement et ville	2 711 530 000
Transports	20 022 340 000
Education Nationale	628 664 041 000
Agriculture & Développement Rural	215 686 294 000
Travaux Publics	9 923 617 000
Santé, Population & Réforme Hospitalière	306 925 642 000
Culture	21 604 452 000
Communication	11 813 725 000
Tourisme & Artisanat	2 710 849 000
Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	264 582 513 000
Postes & Technologie de l'Information & de la Communication	3 308 384 000
Relations avec le Parlement	269 375 000
Formation et Enseignement Professionnels	47 635 070 000
Habitat & Urbanisme	15 513 582 000
Travail, Emploi & Sécurité Sociale	276 503 735 000
Solidarité Nationale et Famille	154 122 325 000
Pêche & Ressources Halieutiques	2 230 922 000
Jeunesse & sports	34 352 001 000
Sous-total	3 952 575 911 000
Charges communes	383 038 573 000
TOTAL GENERAL	4 335 614 484 000

**REPARTITION PAR SECTEUR DES DEPENSES A CARACTERE DEFINITIF
DU PLF POUR 2013 (En millier de DA)**

Libellés	Autorisations de Programme	Crédits de Paiement
<i>Industrie</i>	61 500	3 050 000
<i>Agriculture & Hydraulique</i>	187 273 400	129 613 000
<i>Soutien aux services productifs</i>	13 741 060	22 286 060
<i>Infrastructures économiques & administratives</i>	1 113 654 100	713 925 100
<i>Education & Formation</i>	169 839 000	273 134 000
<i>Infrastructures socio-culturelles</i>	113 388 000	235 901 000
<i>Soutien à l'accès à l'habitat</i>	87 202 000	194 070 000
<i>Divers</i>	300 000 000	200 000 000
<i>PCD</i>	40 000 000	40 000 000
Sous - total Investissement	2 025 159 060	1 811 979 160
<i>Soutien à l'activité économique (dotation aux CAS & bonification du taux d'intérêt)</i>	0	605 727 500
<i>Programme complémentaire au profit des wilayate</i>	100 000 000	51 500 000
<i>Provision pour dépenses imprévues</i>	115 000 000	75 000 000
Sous - total Opérations en capital	215 000 000	732 227 500
Total budget d'équipement	2 240 159 060	2 544 206 660

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE CADRAGE DU PLF 2013

	UNITÉS	2011 LFI	2011 LFC	2011 CLÔTURE	2012 LFI	2012 LFC	2013 PLF
EXPORTATIONS D'HYDROCARBURES	10 ⁶ \$US	42 191	63 132	71 497	64 571	62 815	61 281
PRIX DU BARIL DE PÉTROLE BRUT	\$ US	60,0	90,0	112,9	90,0	90,0	90,0
TAUX DE CHANGE	DA/\$US	74,00	74,00	72,85	74,00	74,00	76,00
IMPORTATIONS DE MARCHANDISES (CAF)	10 ⁶ \$US	37 572	41 334	46 853	46 869	46 869	46 017
PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)	10 ⁹ DA	11 892,5	13 849,5	14 450,3	15 006,9	15 256,2	16 177,4
PRODUIT INTERIEUR BRUT HORS HYDROC.	10 ⁹ DA	8 590,8	8 672,9	9 168,5	9 950,1	10 386,8	11 138,2
CROISSANCE DU PIB (en volume)	%	4,0	3,9	2,3	4,7	4,7	5,0
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	10 ⁹ DA	1 472	1 529,4	1 529,4	1 561,6	1 519,0	1 615,9
INFLATION	%	3,50	4,00	4,52	4,00	4,00	4,00

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (PLF 2013)

En milliards de DA

	2009	2010	2011	2012	2012	2013
	Réalisations	Réalisations	Clôture	LFI	LFC	PLF
RECETTES BUDGÉTAIRES	3 275,4	3 056,7	3 473,8	3 455,6	3 469,1	3 820,0
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	1 927,0	1 501,7	1 529,4	1 561,6	1 519,0	1 615,9
RECETTES FISCALES	1 146,1	1 280,5	1 515,8	1 595,7	1 651,7	1 831,4
RECETTES NON FISCALES	68,1	64,0	73,72	73,3	73,3	82,7
CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'ETAT	48,2	121,1	137,21	120,0	120,0	140,0
REVENUS DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	85,9	89,4	217,18	105,0	105,0	150,0
RECETTES EXCEPTIONNELLES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FONDS DE CONCOURS, DONNS ET LEGS	0,0	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	4 199,7	4 657,6	5 930,4	7 428,7	7 745,5	6 879,8
FONCTIONNEMENT	2255,1	2 736,2	3 637,6	4 608,3	4 925,1	4 335,6
ÉQUIPEMENT	1 944,6	1 921,4	1 930,4	2 820,4	2 820,4	2 544,2
SOLDE BUDGÉTAIRE (*)	- 924,3	-1 600,9	-2 456,7	-3 973,0	- 4 276,5	-3 059,8
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR (*)	-1 113,7	-1 496,5	-2 395,4	-3 813,0	-4 116,5	-2 889,6
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR / PIB EN % (*)	-10,95	-12,42	-16,6	-25,41	-27,0	-17,9

(*) Les soldes budgétaire et du Trésor sont hors FRR.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (PLF 2013)

Variation en pourcentage

	2010 / 2009 Réalizations	LF2011 / Réalizations 2010	LFC 2011 / Réalizations 2010	Clôture 2011 / Provisoire 2010	LFI 2012 / LFC 2011	LFC 2012 / Clôture 2011	PLF 2013 / LFC 2012
RECETTES BUDGÉTAIRES	-7,4	-1,3	5,5	14,9	8,0	-0,1	10,1
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	-22,1	-2,0	1,8	1,8	2,1	-0,7	6,4
RECETTES FISCALES	11,5	3,6	15,3	19,4	8,3	9,0	10,9
RECETTES NON FISCALES	-32,5	-17,3	-17,3	60,4	92,9	-0,6	12,8
CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'ETAT	151,2	-40,5	-40,5	13,3	66,7	-12,5	16,7
REVENUS DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	-0,5	-0,5	-0,5	-154,1	23,5	-51,7	42,9
RECETTES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-	-	-	-
FONDS DE CONCOURS, DONNS ET LEGS	-	-	-	-	-100,0	-100,0	-
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	17,1	34,6	68,3	20,6	-10,2	30,6	-11,2
FONCTIONNEMENT	24,9	21,9	52,4	42,0	7,4	23,1	-12,0
ÉQUIPEMENT	8,0	51,6	89,6	-8,1	-29,2	46,1	-9,8

PRINCIPAUX RATIOS BUDGETAIRES RAPPORTES AU PIB (PLF 2013)

	2010 Réalizations	2011 LFI	2011 LFC	2011 Clôture	2012 LFI	2012 LFC	2013 PLF
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT / PIB	15,9	26,8	28,7	13,4	18,8	18,5	15,7
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT / PIB	22,7	28,9	31,0	27,7	30,7	32,3	26,8
SOLDE BUDGÉTAIRE (*) / PIB	-13,3	-30,5	-36,6	-17,0	-26,5	-28,0	-18,9
SOLDE BUDGÉTAIRE (*) / PIB HH	-20,2	-42,2	-58,5	-26,8	-39,9	-41,2	-27,5
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR (*) / PIB	-12,42	-28,2	-33,9	-16,6	-25,4	-27,0	-17,9
SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR (*) / PIB HH	-18,8	-39,1	-54,1	-26,1	-38,3	-39,6	-25,9

En pourcentage

(*) Les soldes budgétaire et du Trésor sont hors FRR.

Version présentée à l'AN Dim 11/11/2012

AGRÉGATS RÉSUMÉS DE LA SPHÈRE RÉELLE (PLF 2013)

	2010 Réalizations		2011 LFC		2011 Clôture		2012 LFI		2012 LFC		2013 PLF	
	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %
VALEUR AJOUTÉE												
AGRICULTURE	1 015,6	4,6	1 082 ,5	3,4	1 173,4	10,5	1 235,6	4,9	1 283,4	4,9	1 428,2	8,5
HYDROCARBURES	4 180,4	-3,0	5 176,6	0,1	5 281,8	-3,2	5 056,8	3,6	4 869,4	3,4	5 039,3	4,4
INDUSTRIE	597,9	2,5	643,3	5,3	619,9	2,2	670,2	4,2	670,2	4,2	732,1	3,8
BTP	1 257,4	8,9	1 470,4	7,4	1 239,7	3,0	1 676,6	6,3	1 709,7	6,3	1 504,4	6,1
SERVICES	2 638,3	7,3	3 198,4	6,5	2 961,0	6,1	3 613,5	6,1	3 549,7	6,1	3 601,6	5,7
DROITS ET TAXES	739,1	4,5	787,0	4,0	799,4	-1,9	901,7	2,4	944,7	2,3	934,2	2,2
LA PIB	10 428,2	3,0	12 358,3	3,5	12 075,2	4,2	13 154,4	4,6	13 027,2	4,5	13 239,8	5,2
SERVICES DES AP	1 620,9	5,7	1 491,3	7,0	2 309,6	6,4	1 852,5	5,0	2 229,0	6,0	2 937,6	4,5
LE PIB	12 049,5	3,4	13 849,5	3,9	14 384,8	2,4	15 006,9	4,7	15 256,2	4,7	16 177,4	5,0
LE PIB HH	7 869,1	6,2	8 672,9	6,0	9 103,0	5,2	9 950,1	5,3	10 386,8	5,5	11 138,2	5,3
LE PIB HA	11 034,3	3,2	12 767,0	3,9	13 211,4	1,6	13 771,3	4,7	13 972,8	4,7	14 749,2	4,7
LE PIB HH HA	6 853,9	6,5	7 590,3	6,4	7 929,6	4,6	8 714,6	5,3	9 103,4	5,6	9 709,9	4,9